



90, route de Luxembourg
L-9125 Schieren
www.schieren.lu

Aide-mémoire

Ingénieur diplômé ou technicien

100 % (m/f)

Statut du fonctionnaire communal
ou sous le régime de l'employé communal
Groupes d'indemnité A1 ou A2

1) Missions et tâches :

Le service technique englobe toutes les responsabilités de la commune liées à la planification et à la supervision des projets et des chantiers, à l'entretien et à la sécurité des bâtiments et des infrastructures, à la mise en œuvre des mesures urbanistiques et de circulation relatives à la gestion des propriétés privées et publiques, ainsi qu'à l'encadrement de l'équipe de salariés du service de régie et de nettoyage.

Actuellement, le service technique administratif est dirigé par un ingénieur diplômé en tant que chef de service, accompagné d'un ingénieur-technicien et d'un rédacteur technique.

Un nouveau poste d'ingénieur est créé dans le but de renforcer l'équipe existante pour faire face au nombre croissant de projets d'envergure à réaliser, ainsi que pour assurer la continuité en l'absence du chef de service.

2) Profil :

- ✓ Disposer d'une expérience de coordination de projets
- ✓ Faire preuve d'excellentes capacités rédactionnelles en langue française, allemande et luxembourgeoise pour le groupe de traitement A1 ou A2
- ✓ Disposer d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois)
- ✓ Être à l'aise dans le maniement des outils informatiques usuels.

3) Atouts :

- ✓ Expérience professionnelle ou formation dans le domaine du génie-civil et le domaine de l'urbanisme
- ✓ Expérience professionnelle dans le secteur communal ou étatique
- ✓ Connaissances de la législation luxembourgeoise sur les marchés publics.

4) Compétences comportementales

- ✓ Excellente capacité à travailler en équipe, démontrant flexibilité et résilience face au stress
- ✓ Aptitude à travailler de façon autonome tout en collaborant efficacement au sein d'une équipe pluridisciplinaire restreinte, avec un fort sens des responsabilités, de la confidentialité, de la discrétion et de l'intégrité
- ✓ Talent d'organisation avéré, avec une approche méthodique du travail, faisant preuve de polyvalence, de dynamisme et d'un engagement proactif
- ✓ Aisance relationnelle, contact aisé avec les clients et excellentes compétences en communication
- ✓ À l'aise dans la prise de parole en public, capable de communiquer des informations complexes de manière claire et accessible
- ✓ Aptitude à exécuter de façon organisée une diversité de tâches dans des délais impartis
- ✓ Compétences analytiques solides et aptitude à prendre des décisions promptes.

5) Rémunération

Conformément au statut du fonctionnaire communal respectivement du régime de l'employé communal.

Un candidat retenu n'ayant pas la réussite à l'examen d'admissibilité ou de l'examen d'admission définitive du groupe de traitement A1 ou A2 sous le statut du fonctionnaire, devrait obligatoirement se soumettre à moyen terme aux examens prévus par la législation y relative.

6) Date d'entrée en service

Dès que possible après la nomination par le conseil communal mais au plus tard pour le 1^{er} novembre 2024.

7) Nationalité

Être ressortissant d'un État membres de l'Union européenne.

8) Diplômes

Groupe d'indemnité A1 ou A2 : être titulaire d'un grade ou diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'Etat du siège de l'établissement et sanctionnant l'accomplissement avec succès d'un master et/ou bachelor ou de son équivalent.

9) Documents à fournir

Les demandes doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- 1) une lettre de motivation
- 2) une notice biographique renseignant les informations suivantes au sujet du candidat :
 - ses nom et prénom(s)
 - son adresse de domicile
 - son numéro d'identification
 - sa nationalité
 - son adresse électronique et son numéro de téléphone
 - la liste des établissements d'enseignement fréquentés et leur pays d'implantation
 - ses diplômes
 - son expérience professionnelle (périodes exactes des études et des occupations antérieures)
 - ses connaissances en langues parlées et écrites.
- 3) une copie de la carte d'identité ou du passeport
- 4) un extrait récent de l'acte de naissance datant de moins de deux mois
- 5) un extrait du casier judiciaire (n°3) datant de moins de deux mois
- 6) un certificat d'affiliation du Centre commun de la sécurité sociale
- 7) une copie des certificats et des diplômes d'études
- 8) une homologation des diplômes étrangers
- 9) une copie du permis de conduire

10) Contact

Ingénieur diplômé / Chef du Service technique : Michel Pütz
(par email : michel.putz@schieren.lu ou par tél. : 81 26 68 - 52).

11) Délai de candidature

Les dossiers de candidature sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins (90, Route de Luxembourg à L-9125 Schieren) pour **le jeudi, 30 mai 2024** au plus tard. Les demandes incomplètes ne sont pas prises en considération.

Schieren, le 19 avril 2024
Le collège des bourgmestre et échevins

